

CARTE D'ABONNEMENT FAMILIAL

Titulaires de la carte

Prénom et NOM de l'adhérent

Téléphone de l'adhérent

Composition de la famille - enfant(s)

Prénom né(e) le à

Prénom né(e) le à

Prénom né(e) le à

Prénom né(e) le à

Prénom né(e) le à

Adresse postale.....

.....

E-mail

Règlement de la ludothèque

La ludothèque est accessible, sans réservation aux horaires d'ouverture, aux membres des familles qui ont souscrit à un abonnement ou qui sont détenteurs de la carte jeunesse. Les enfants âgés de moins de 6 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

La ludothèque est également accessible, sans réservation aux horaires d'ouverture, aux écoles, centres de loisirs, associations ayant souscrit un abonnement. Néanmoins lorsque ces usagers prévoient la venue d'un groupe supérieur à dix personnes, ils doivent en informer dans un délai raisonnable le responsable de la structure afin de garantir de bonnes conditions d'accueil.

L'abonnement à la ludothèque est valable sur l'année scolaire.

Chaque enfant doit avoir, en toutes circonstances, un comportement correct et respectueux des autres.

Aussi, les enfants doivent s'interdire tout geste ou parole qui porterait atteinte aux autres enfants et aux personnels du service Education-Enfance-Jeunesse.

Tarifs

Abonnement familial annuel pour les Bellédoniens : 22 € (31€ pour les extérieurs).

Les jeunes détenteurs de la carte jeunesse ont accès gratuitement à la ludothèque.

Carte d'abonnement familial

Horaires en période scolaire

- mardi de 9 h 30 à 11 h 30
- mercredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- jeudi de 9 h à 11 h 30
- vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Horaires en période de vacances

- lundi de 14 h à 17 h 30
- mardi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- mercredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 18 h
- jeudi de 14 h à 17 h 30
- vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30

AUTORISATION PARENTALE D'UTILISATION DE L'IMAGE D'UN ENFANT MINEUR

Je soussigné(e)

Déclare sur l'honneur (*razer la mention inutile*)

- Avoir plein exercice de puissance paternelle ou maternelle
- Exercer la tutelle
- Être investi du droit de garde sur le mineur

Prénom(s) NOM(S)

Date de naissance

Autorise la ville de Blénod à utiliser les images réalisées dans le cadre des activités se déroulant à Blénod et représentant mon enfant.

La présente autorisation, consentie à titre gratuit, comprend la reproduction, la publication et la diffusion des images sous leur forme initiale ou après adaptation pour des raisons techniques, par tout procédé sur les supports papier et internet dont les réseaux sociaux et ce pour une durée de 25 ans.

Date et signature

Parent 1 :

Parent 2 :

RGPD

« Vos données à caractère personnel font l'objet de traitement de données réalisé dans le respect des dispositions relatives au Règlement Européen sur les données à caractère personnel (RGPD).

Vous disposez de droits, pouvant inclure notamment un droit d'accès, de rectification que vous pouvez exercer. Une information détaillée est disponible sur le site de la ville www.blenod.fr dans la rubrique Formulaire ou Contact dans l'encadré faisant référence au RGPD ».

NOM du représentant :

Prénom :

Adresse :

CP VILLE:

N° Reçu :

Date d'inscription :

Cachet

Nb : Les - de 6 ans doivent être accompagnés par un adulte.